

Ce diplôme de Brevet de Technicien Supérieur permet aux titulaires d'entrer dans la vie professionnelle avec une qualification cadre de niveau III obtenue en 2 années d'études post-baccalauréat par la voie initiale scolaire avec la possibilité de poursuivre ses études en classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs, en licence, etc, voire de réaliser un second BTSA en 1 an.

La voie de la formation continue (pour les adultes, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires d'un congé individuel de formation...) permet de réaliser la formation en 1 an. Une interruption de 6 mois avec la formation initiale est également exigée.

ORGANISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE

au Lycée Louis Pasteur à La Canourgue
Tél. : 04 66 32 83 54



Formation en établissement et dans la halle technologique :

- **Formation générale et scientifique**
- **Domaine ouverture sur le monde :**
 - Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels
 - Information, expression et communication
 - Activités pluridisciplinaires
 - Projet personnel et insertion professionnelle

- **Formation professionnelle :**

Voir encadré ci-dessous

- **12 à 16 semaines de stages en entreprise** dans les secteurs privé et public (S.I.V.U ou S.I.V.O.M), collectivités territoriales, conseil départemental, services de l'état, bureaux d'études.
- **Possibilités de stages à l'étranger**

ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE pour adultes

au CFPPA de la LOZÈRE dispensée sur le site de
La Canourgue. Tél. : 04 66 32 83 54



Les modules du domaine professionnel sont dispensés dans leur intégralité

(Voir encadré ci-dessous)

Les évaluations des modules du domaine général peuvent faire l'objet de dispenses par dérogation pour les titulaires d'un diplôme de niveau III à l'entrée en formation.

Déroulement de la formation :

- **Temps plein, de septembre à juin**, au CFPPA de la Lozère sur le site de Marvejols et sur le site Louis Pasteur du Lycée de La Canourgue
- **Stage** de 8 semaines en entreprise inclus dans la formation, 35 heures / semaine

CONDITIONS D'ADMISSION

- En formation initiale**
- En formation continue :**
pour tout titulaire d'un diplôme Bac+2

MODALITÉS D'INSCRIPTION

En formation initiale :
en procédant à votre inscription sur www.admission-postbac.fr

En formation continue :
via le CFPPA de la Lozère :
<http://cfppa48.fr/contact/>

DIPLÔME

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et est obtenu pour 50% en contrôle continu et pour 50% en épreuves terminales.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former aux métiers de l'eau (alimentation en eau potable, assainissement et épuration des eaux usées, irrigation agricole). Conducteur de station, technicien hydraulique urbaine ou rurale, technicien eau et assainissement, technicien en irrigation agricole, Assistant d'intervention Conseiller en gestion de l'eau, Technico-commercial, Chargé de mission hydrologie, Technicien rivière ou Technicien hydraulique fluvial.

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Traitement des données
- Technologies de l'information et du multimédia
- Economie et réglementation
- Systèmes hydrotechniques (domaine de l'eau potable, assainissement et irrigation agricole)
- Projets d'équipements hydrotechniques
- Equipements d'un système hydraulique pluri technique
- Outils de conception et de suivi des systèmes
- Topométrie, dessin assisté par ordinateur, contrôle de la qualité de l'eau

MODULES SPÉCIFIQUES DE FORMATION :

- Utilisation du logiciel SIG (systèmes d'Information Géographique) QGis.
- Préparation à l'habilitation électrique et à la manipulation du chlore gazeux.
- Projets techniques de terrain menés en partenariat avec les acteurs de l'eau du territoire et les collectivités (communautés de communes, chambre d'agriculture, fédérations de pêche, technicien de rivière, SPANC, DDT, bureaux d'étude, agences de l'eau, entreprise BTP, parcs naturels régionaux).